

Ville d'Allauch



SÉCURITÉ

Police municipale

 [Chemin de Garlaban 13190 Allauch](#)

 [04 91 10 49 07](tel:0491104907)

Les agents municipaux assurent de nombreuses missions de proximité : le bon ordre public, la sécurité des biens et des personnes, la salubrité publique.

Ils veillent à la bonne application des missions de police générale (arrêts, stationnement, marchés, foires et mariages), ils assurent la surveillance générale (des lotissements, bâtiments publics, massifs forestiers ainsi que les opérations Tranquillité Absence), ils interviennent sur les problèmes de voisinage, des enquêtes administratives, la divagation d'animaux errants, la déclaration des chiens dangereux, les objets trouvés/perdus.

Ils relèvent les infractions au Code de la Route par procès verbaux et assurent également la sécurité des entrées et sorties des écoles sur l'ensemble de la commune.

Les administrés peuvent déposer une main courante ou établir un contact direct avec un agent de police municipale, sur toutes les requêtes ayant trait à la sécurité

Depuis 2020, la municipalité alloue, chaque année, 1,8 M€ au renforcement des moyens de la Police municipale. Un travail de fond qui a permis l'élargissement des horaires de nuit notamment lors de la période estivale durant laquelle les périodes d'intervention s'étendent jusqu'à 2 heures du matin (contre 21h30 jusqu'en 2020). Une présence rassurante à l'image de celle des neuf agents de surveillance de la voie publique (ASVP), aussi bien pour les parents d'élèves dans le cadre des sorties d'écoles que pour

l'ensemble des riverains. Au-delà des multiples interventions réalisées au quotidien par les agents de la Police Municipale (plan anti-cambriolage, sécurité aux abords des écoles, des commerces...), la municipalité poursuivra ses efforts en matière de prévention et de lutte contre tous les fléaux qui menacent chaque Allaudien. Pour atteindre ces objectifs, le recrutement de deux agents motorisés supplémentaires a permis de doubler les effectifs, offrant une plus grande capacité de déplacement sur toute la commune et la capacité d'effectuer des contrôles réguliers sur certains axes stratégiques.



>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :

8h30 > 12h